

CHO N°

CHQ N°

CHQ N°

CHO N°

CHQ N°

CHQ caution N°

BULLETIN D'ADHESION 2025 / 2026 (à partir du 1^{er} sept) CUGAND MONTAIGU

Aquagym / Aquabike / Aquatraining / sport en salle

Merci de cocher la formule choisie

- 12 mois (100 séances) : paiement possible en 8 x 91.00€ = 728€ (séance unitaire = 7.28€)
- 12 mois (80 séances) : paiement possible en 8 x 80.00€ = 640€ (séance unitaire = 8.00€)
- 12 Mois (50 séances) : paiement possible en 5 x 91.60€ = 458.00€ (séance unitaire = 9.16€)
- 12 Mois (30 séances) : paiement possible en 3 x 100.00€ = 300€ (séance unitaire = 10.00€)
- 12 mois (20 séances) : paiement possible en 2 x 112.50€ = 225€ (séance unitaire = 11.25€)
- 12 mois (10 séances) : paiement possible en 2 x 65.25€ = 130.50€ (séance unitaire de 13.05€)
- 1 mois - 1 séance par semaine sans report possible - 4 Séances maxi : 60€

1ere Séance le

Nom et Prénom:

Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville :

E Mail :

☎ Domicile : ① Portable :

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte

- les conditions générales d'utilisation concernant la participation aux activités de Sport&O'. (au recto)
- le règlement intérieur (affiché à l'entrée - sur le site internet)

« Bon pour accord » + Signature :

Date

Conditions générales

Généralités

L'Activité AQUATIQUE est une activité sportive qui associe plaisir, détente et exigence. Dès lors, sa pratique demande un minimum d'investissement et de discipline personnelle afin d'atteindre les buts que vous vous êtes fixés.

Vos moniteurs veulent vous apporter le meilleur d'eux-mêmes pour votre pleine satisfaction. Aussi vous comprendrez que Sport & O' et son personnel se réserve le droit d'exclure toute personne qui transgresserait les consignes de sécurité ou qui mettrait en danger les autres. Ceci, sans qu'aucun remboursement ne puisse être réclamé.

Matériel :

Tous nos cours sont dispensés à l'aide de matériel didactique spécifique à cette discipline.

Le matériel personnel (maillot de bain, linge, etc...) reste à la charge des participants.

Autorisation parentale :

Chaque inscription de mineur doit être faite avec la signature d'un parent ou d'un tuteur légal.

Assurance :

Chaque participant est tenu d'avoir sa propre assurance, en Responsabilité Civile et contre les accidents.

Santé :

Il relève de la responsabilité de chaque participant de s'assurer que leur état de santé leur permet de suivre, sans danger pour eux-mêmes et pour les autres participants, les activités proposées à Sport & O'.

Dans le doute, il est conseillé de consulter son médecin traitant.

Jours fériés et cas de force majeure :

Les jours fériés et cas de force majeure (maladie, météo, problème technique, etc...) ne sont pas remboursés, mais possibilité de report.

Annulation possible de votre séance jusqu'à 24 heures avant le cours.

Echange ou remboursement :

Chaque demande sera étudiée au cas par cas en fonction de l'abonnement.

Des frais administratifs seront déduits à raison de 25€ par tranche de 100€

Traitement de la demande dans un délai de 3 mois

Carte magnétique pour abonnements activités Aqua... et 10 heures :

Une caution de 10.00€ vous sera demandée en échange de cette carte obligatoire.

Cette somme vous sera rendue dès restitution de la carte en bon état.

Règle de transfert des séances restantes sur un abonnement périmé :

- Pour tout abonnement périmé entre 3 et 12 mois (après date de fin) : les séances restantes de cet abonnement périmé seront créditées à hauteur de 50% sur le nouveau
- Pour tout abonnement périmé de + de 1 an : les séances restantes de cet abonnement périmé seront créditées à hauteur de 1/3 (arrondi au chiffre supérieur) sur le nouveau
- Exception sur présentation d'un certificat médical prescrivant un arrêt de sport de + de 3 mois : le crédit des séances restantes sera étudié au cas par cas.